

## **CIQ Arenc-Villette**

### **Assemblée Générale de la Confédération des CIQ de Marseille**

#### **Question adressée à M. Benoit Payan Maire de Marseille.**

#### **Contexte :**

Nous rencontrons actuellement un problème récurrent avec la Police Municipale concernant le boulevard de Fonscolombes, 13003 Marseille. Cet espace piétonnier, servant d'accès aux services de secours, est occupé par des véhicules en stationnement 24h/24 depuis mai 2024. Cette situation est liée à l'abaissement et aux dysfonctionnements des bornes de protection.

Cet espace est fréquenté par plusieurs associations, dont un centre social, une halte-garderie ; on y trouve également les sorties de secours du gymnase, du centre d'animation de loisirs de Fonscolombes et de l'école.

Le mardi 20 mai à 19h00, un enfant d'un an et demi a été violemment percuté par un automobiliste roulant à vive allure sur le boulevard de Fonscolombes.

À plusieurs reprises, via le GPO ou par courriel, le CIQ Arenc-Villette a sollicité l'intervention de la Police Municipale ainsi que de la Mairie afin :

- d'évacuer les véhicules en infraction (un panneau signalant une mise en fourrière est présent à l'entrée),
- et de remettre en service les bornes.

Nous avons consulté le cadastre, les parcelles n°160 et 163, qui constituent le boulevard de Fonscolombes, appartiennent à la SEM ADOMA. Cependant, ces parcelles ont été rétrocédées à la Ville de Marseille, comme la plupart des autres parcelles de Fonscolombes.

Enfin, il est à noter que la Ville de Marseille assure l'entretien des espaces verts et minéraux, de ces parcelles, depuis plusieurs décennies.

#### **Notre question au Maire de Marseille :**

Monsieur le Maire,

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous confirmer si les parcelles n°160 et 163, ainsi que d'autres parcelles de Fonscolombes ont bien fait l'objet d'une rétrocession officielle à la Ville de Marseille.

Je vous remercie par avance pour votre réponse, et je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma vigilance citoyenne et de ma détermination.

Patrice Langer  
Président du CIQ Arenc-Villette